SOMMAIRE

P.1 : Comptes rendus de Conseil municipal

P.2 : Semaine "alternative aux pesticides"

P.3 : journée éco-citoyenne, bibliothèque

P.4 : infos colonnes à verre

P.5 : école- règlement, Patufets

P.6 : accueil lycéens étrangers, jeunes rédacteurs

P.7 : goûter des aînés, vœux du Maire, Noël des écoles

P.8 : Fourcatine, Art'monie fit, tennis club, P.I.J .

P.9 : Fourques patrimoine, Fourc'anim

P.10 : Incivilités -stationnement

P.11 : incivilités-photos, restriction d'eau

P.12 : élections européennes, état civil

Encarts : questionnaire, calendrier du ramassage des poubelles en 2019

Conseil Municipal du 02 octobre 2018.

Approbation des modifications des statuts du SYDEL (Syndicat Départemental d'Energies et Electricité du Pays Catalan.

Demande de plants à la pépinière départementale pour arborer les espaces publics et remplacer les plantations abimées ou mortes.

Décision modificative du budget – 3500 euros de l'école à mettre sur l'informatique (ordinateurs de l'école),

Modification de la délibération autorisant la vente de la parcelle A2448 (A2248 auparavant).

Convention portant sur le paiement des frais pour les sorties scolaires avec les Patufets.

Questions diverses.

Une subvention d'un montant de 3000 € a été perçue par la mairie.

Rencontre avec Hermeline MALHERBE – Invitation à venir à Fourques.

Une subvention d'un montant de 20 000€ est en cours de demande pour la modification du boulodrome dans le cadre de la nouvelle école.

Discussion au sujet du projet de la nouvelle école.

Le Pays Méditerranéen va faire un plan Climat-Energie Co-construit sur le territoire: habitat, mobilité (circulation à pieds, à vélos), pistes cyclables pour relier les villages, (Bonification de subventions supplémentaires aux communes adhérentes).

Discussion sur la possibilité de réaliser une journée éco-citoyenne.

Conseil Municipal du 13 Novembre 2018.

Madame Catherine ERRIEN est désignée afin de présider à la Commission des Listes Electorales.

Acquisition des parcelles A2157-A2158 – Approuvé à l'unanimité.

Révision du PLU – rendre compatible avec le Grenelle de l'Environnement (plan de gestion des risques d'inondation) et la Loi ALUR. Approbation par le CM – 1 abstention.

Colis de Noël pour les aînés.

Conseil Municipal du 04 Décembre 2018.

Approbation de la demande de subvention au Conseil Départemental pour la Bibliothèque de Fourques (389 €, 179 €).
Création de 3 postes d'agents recenseurs en vue du recensement du 02 Janvier au 28 Février 2019.
L'indemnité du Receveur (percepteur) d'un montant de 405 € est refusée à l'unanimité.

Questions diverses.

Discussion sur la possibilité pour la commune de Fourques de répondre à l'appel à candidature de la région afin de se faire labelliser Bourg Centre.

Nouvelle école.

Plan Local d'Urbanisme.

Bibliothèque – la salle laissée vacante par l'Ecole de Musique Tradi-Aspres, sera récupérée par la bibliothèque afin d'y aménager un coin chaleureux pour les tout-petits.

Conseil Municipal du 22 Janvier 2019.

Délibération autorisant les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2019 (174000 € soit 128 000 € pour l'école – 6000 € de matériel et 30 000 € pour l'aménagement du village). Approbation à l'unanimité.

Approbation de la modification des statuts de la Communauté de Communes des Aspres-Compétences facultatives « schéma de randonnées pédestres » et « service commun : Autorisation du droit des sols ».

Présentation du projet d'avenant à la convention du Service commun pour l'instruction des demandes de Permis et de déclarations préalables relatives à l'occupation du sol et autorisation de signature.

Questions diverses.

Salle de bibliothèque : Prise en charge du contrat de location de la ligne téléphonique par la Mairie.

Monsieur le Maire rencontrera le Président de l'Association « Ensemble Retrouvons la Pêche » (musculation) afin de revoir les horaires en fonction des horaires de la bibliothèque – trop de vacarme pour les enfants.

Nouvelle école : la demande de Permis de Construire a été déposée le 22 Janvier 2019.
Le dossier de demande de subvention (projet NOWATT) pour la nouvelle école est en cours de préparation.

Conseil Municipal du 19 Février 2019.

Approbation de la demande de subvention au titre de la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux).

Approbation de la demande de subvention au Conseil Départemental au titre des projets structurants (grands projets).

Approbation de la demande de subvention au Conseil Départemental au titre des AIT (aides à l'investissement pour les collectivités territoriales).

Questions diverses.

Projet nouvelle école.

Bibliothèque - Demande subvention (dans le cadre du nouveau budget) pour un travail sur l'éco diversité, travail à long terme, réalisation d'un herbier avec les enfants (aucun projet de ce genre dans le département), sachant que le Conseil Départemental reversera à la Mairie la moitié de la subvention donnée à la bibliothèque.

Discussion sur la récré-fruitée.

La 14ème SEMAINE « ALTERNATIVES aux PESTICIDES »

se déroule

Du 15 MARS au 05 AVRIL dans tout le département.

LE LUNDI 25 MARS 20H30 à la salle des fêtes de FOURQUES

CARMEN ETCHEVERRY vous invite à sa conférence

Glyphosate, néonicotinoïdes, cuivre, … les pesticides sont, plus que jamais au cœur des débats de société.

Mais de quoi parle-t-on ?

Que sont ces molécules qui défraient la chronique et suscitent des passions ?

Pourquoi les utilise-t-on ?

Peut-on vraiment s'en passer ?

A partir d'un état des lieux national, des enjeux et des usages, nous tenterons de comprendre comment on en est arrivés là et d'imaginer des pistes pour s'en sortir et déployer la transition « agro écologique ».

Discussion animée par :

Carmen ETCHEVERRY, ingénieure, agronome, œnologue
Amandine GENDRE, maraîchère
François DOUVILLE, viticulteur

et clôturée par un apéritif.

Conférence organisée par
LE COLLECTIF ALTERNATIVES AUX PESTICIDES 66,
et la MUNICIPALITE DE FOURQUES.

Cap66 Collectif alternatives aux pesticides

LE SAMEDI 6 AVRIL 2019, LA MUNICIPALITÉ DE FOURQUES ORGANISE UNE JOURNÉE ÉCO CITOYENNE.

9H : la Municipalité offre le petit déjeuner.

9 h - 12 h : allons tous ensemble nettoyer les rivières et alentours du village, nettoyage organisé avec l'aide de l'association **ÉCO-NATURE PONTEILLA-NYLS** (prévoir gants et bottes obligatoires).

12 H : Nous partagerons un repas tiré du sac.

13 H – 18 H : Profitons d'échanges et de jeux :

- Projection de petits films par **Sydetom 66**, et conférence de sensibilisation au tri.
- Jeux pour enfants « chamboule tout ».
- Ateliers de construction.
- Stand de vente de bijoux et objets de **l'Atelier BULLE**, créés à partir de matériaux de récupération.
- Echange de nos pratiques **en réponse au questionnaire ci-joint**.

Rendez-vous au Foyer Rural à partir de 9 heures !

BIBLIOTHÈQUE DE FOURQUES

MERCREDI 15H00 – 18H30 SAMEDI 10H00 -12H00

Partons à la découverte et poursuivons notre chemin au gré des activités proposées pour les mois à venir,

- « Tout petit je lis » le 3ème mercredi du mois de 10H00 à 11H00 à la bibliothèque, découverte des livres et plaisir des mots pour les « ninots » de 0 à 5 ans : prochain accueil le mercredi 20 mars
- Jeux de société le 3ème samedi du mois de 17H00 à 20H00 à la bibliothèque, ouverts à tous « joueurs débutants » et « joueurs chevronnés »: prochain accueil le samedi 16 mars.
- Accueil des classes de l'école de Fourques le vendredi de 14H00 à 16H00 à la bibliothèque autour d'un thème, pour les mois de mai et juin « Mon herbier des chemins de Fourques »

Nous vous invitons à participer le samedi 15 juin à la Fête du Livre Vivant au parc de Clairfont à Toulouges, comme les années précédentes nous y serons.
D'autres évènements, d'autres activités pourront vous être proposés, nous les porterons à votre connaissance via la messagerie de la Mairie.

ET puis, et puis, …..La bibliothèque s'agrandit. Avec une nouvelle salle au 1er étage dédiée à la littérature jeunesse et enfantine, la salle actuelle consacrée à la littérature adulte. Dans le même temps nous allons informatiser notre fond et ainsi être relié au réseau des Aspres, accéder au site de la Bibliothèque Nationale de France.

Vous participez déjà à la vie de la bibliothèque, nous vous invitons à poursuivre. Vous ne fréquentez pas encore la bibliothèque, nous vous invitons à nous rejoindre.
Vous avez des lectures à partager, des envies de débat, d'échanges, des idées à faire fructifier, des activités à proposer, venez en discuter.

Naviguer du 9 au 25 mars sur le site du Printemps des Poètes, thème 2019 « La Beauté »

" Dans nos ténèbres, il n'y a pas une place pour la beauté. Toute la place est pour la beauté." René Char

Bâtiment du Foyer Rural 1er étage - 2, rue du docteur Massina - 66 300 Fourques
04 68 38 85 37
Biblio.fourques66@gmail.com

TRI DES DÉCHETS

Aspres Communauté de Communes

Infos Colonnes à Verre

sur votre commune

Dans l'optique de faciliter et développer le captage du « verre » sur votre commune, la Communauté de Communes des Aspres en accord avec votre Mairie a mis en place deux nouveaux points de collecte.

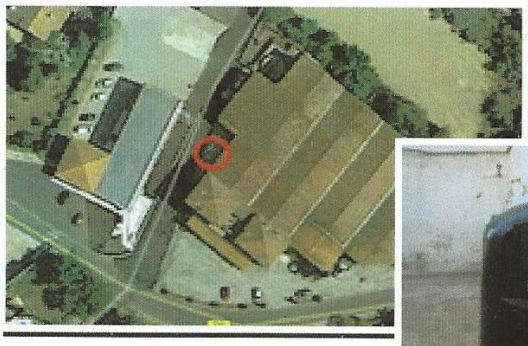

L'ancienne colonne à verre située sur la D2 en direction de Passa a été remplacée et déplacée sur la voie qui se situe entre les commerces et la cave.

Sur la route de Montauriol, au niveau du stade, une nouvelle colonne a été installée.

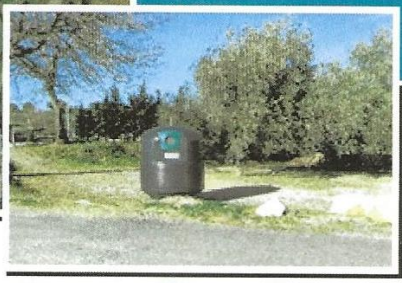

Le verre est une matière qui se recycle à l'infini, pensez-y et aidez-nous à préserver notre territoire.

SYDETOM 66 préservons l'avenir

EMBALLAGES EN VERRE

N° Vert 0 800 33 24 38 www.sydetom66.com

CITEO

INTERDIT

La Communauté de Communes des Aspres est à votre écoute.
Mail : dechets@cc-aspres.fr
Services Administratifs Tél : 04.68.53.21.87 / Services Techniques Tél : 04.68.66.59.61

ECOLE PRIMAIRE DE FOURQUES

Le règlement de la cour de récréation,

ou : quand les enfants donnent des leçons aux adultes.

La récréation est un moment où chacun peut se détendre en jouant, en discutant,… en toute sécurité… sans être agressé, ni insulté.

1. Toute violence verbale ou physique est strictement interdite : si j'ai un problème, je m'explique avec les autres et si ce n'est pas possible, je demande aux maîtresses d'intervenir.

Sanctions :
- 1ère fois : excuses et isolement,
- Si récidive : isolement, punition écrite et mot pour informer les parents.

2. J'ai le droit de jouer dans la cour à des jeux collectifs et de ballons. Chaque classe y aura accès une récréation (après-midi) par semaine, elle devra s'organiser seule et sans conflit. Les autres classes iront dans la cour de derrière.

Sanctions : si problème de rangement de matériel ou de conflit, la classe perdra ce droit la semaine suivante.

3. Les maîtresses doivent pouvoir surveiller les enfants : jouer sous le préau est strictement interdit (sauf jours de pluie) et il est interdit de jouer dans les couloirs et remonter dans les classes.

Sanctions :
- 1ère fois : rappel de la règle et isolement,
- Si récidive : isolement et punition écrite.

4. J'ai le droit de me détendre dans un lieu propre : les déchets (fruits, mouchoirs, emballages…) doivent être jetés à la poubelle et je n'abîme pas les murs de l'école.

Réparation : il faudra ramasser tous les déchets de la cour, nettoyer la cour, les murs salis.

5. Les toilettes ne sont pas un lieu pour jouer et elles doivent rester propres : je respecte l'intimité des autres, je ne joue pas dans les toilettes, je respecte la propreté, je tire la chasse d'eau et je ne mets pas de papier WC par terre.

Sanctions : punition, ramasser le papier WC par terre.

6. Lorsqu'un camarade se blesse par ma faute ou tout seul, je ne le laisse pas seul, je m'excuse si c'est de ma faute et je fais prévenir la maîtresse.

7. Si je vois un camarade se faire embêter par un autre, je vais tout de suite prévenir une maîtresse.

Elaboré par les élèves de CE2/CM1/CM2 de l'école.

Année scolaire 2017 / 2018.

PATUFETS

L'association de parents d'élèves **Les Patufets** vous fait part de la composition de son nouveau bureau :

Présidente : Mme Léonore DOFFÉMONT

Trésorière : Mme Cécile VERHOEST

Secrétaire : Mme Virginie LHOMME.

JEUNES LYCEENNES ETRANGERES
Allemandes, Mexicaines et Japonaises
recherchent une famille d'accueil

Nous sommes une association loi 1901 recherchant des familles d'accueil bénévoles pour des jeunes étrangers désireux de perfectionner leurs connaissances de la langue et de la culture française. Pendant toute la durée de leur séjour, ils seront hébergés en famille et scolarisés au lycée le plus proche de leur lieu d'hébergement.

D'Allemagne, du Mexique ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour.

Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.

Finja, jeune allemande de 16 ans, vit à Hambourg, et souhaite venir en France pour 6 mois à partir de Septembre 2019. Elle adore la musique et pratique le basson. Elle aime aussi peindre et dessiner, lire et se balader dans la nature. Elle rêve de trouver une famille chaleureuse pour l'accueillir les bras ouverts durant son séjour.

Ana Cristina, jeune mexicaine de 17 ans, souhaite venir en France pour 10 mois. Elle a de nombreux hobbies : le tennis, le volleyball, la danse, voyager, et aime jouer aux cartes.
Elle aime notre culture et souhaite en découvrir davantage en vivant au sein d'une famille française.

Miyuki, jeune japonaise de 16 ans, est passionnée par la culture française. Elle souhaite venir en France pour 10 mois à partir de Septembre 2019. Elle aime les arts plastiques, lire, le cinéma et la musique. Elle rêve de maîtriser la langue française.

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous.

« Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ».
A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir.
Si l'expérience vous intéresse, appelez-nous !

Renseignements :

Denise SELLENT -
denise.cei@laposte.net
06.31.25.06.66
Bureau Coordinateur CEI Saint-Malo
Vanessa Simon – 02.99.20.06.14
vanessa@cei4vents.com

Ouvrir le monde aux jeunes
Séjours linguistiques
Colonies & Circuits
Mobilité internationale
Années scolaires à l'étranger

APPEL AUX JEUNES DU VILLAGE

Nous aimerions ouvrir une page dans ce bulletin plus spécialement consacrée à vous, les jeunes, et à vos centres d'intérêt.

Pour cela, nous vous proposons de former une équipe de rédacteurs qui créera et approvisionnera cette page avec des infos diverses, des anecdotes de vie du village, etc… Elle sera ensuite insérée au bulletin municipal.
Le prochain bulletin paraissant courant juin, nous espérons que la motivation sera au rendez-vous d'ici là !

Contact : Karine 06 22 39 29 97 knapka66@live.fr
Nadine 06 99 08 77 47

NOËL ET NOUVELLE ANNÉE

GOÛTER DES AÎNÉS

Le Mardi 11 Décembre nos aînés ont passé une très belle après-midi de Spectacle Cabaret, avec l'Orchestre EDEN. Après le spectacle et le goûter, chacun a pu faire quelques pas de danse selon son plaisir !

VŒUX DU MAIRE

Le 7 Janvier Monsieur Le Maire et son Conseil ont invité la population au Foyer Rural pour la présentation des Vœux 2019.

Devant une salle bien remplie, Monsieur PUJOL a abordé les thèmes de la nouvelle école, des associations et commerces, et a salué le dévouement du personnel municipal.

Les nouveaux arrivants et nouveaux bébés ont ensuite été accueillis chaleureusement dans notre commune.
La soirée s'est terminée de manière conviviale avec un apéritif.

NOËL DES ÉCOLES

Les Jeudi 20 et Vendredi 21 Décembre, les enfants de l'école ont également passé de bons moments.
La projection d'un film et goûter pour les cours élémentaires, et la joie de rencontrer le Père Noël en personne pour les maternelles.

Course à pied : La Ronde Fourcatine

L'équipe de la Ronde Fourcatine

Dimanche 26 mai aura lieu la nouvelle édition de la Ronde Fourcatine.

Deux distances sont proposées :

- 4,2 km à partir de la catégorie minime (coureurs nés en 2005 et avant), départ à 9h, engagement **4€**
- 12,5 km, à partir de la catégorie cadet (coureurs nés en 2003 et avant), départ à 9h10, engagement **10€.**

Tous les coureurs devront présenter un certificat médical mentionnant leur aptitude à la pratique de la course à pied, y compris en compétition.

Nous recherchons des sponsors, commerçants ou artisans, ainsi que des bénévoles qui seraient disponibles pour nous aider le jour de la course.

Pour tous renseignements: par mail patricia.penas@sfr.fr , par tél **Francis Martinez 06 78 38 21 35**

ASSOCIATION ART'MONIE FIT.

Depuis septembre 2018, nouveauté sur FOURQUES, l'association accueillera les enfants dès l'âge de 4 ans pour des cours de danse et d'éveil corporel au Foyer Rural de FOURQUES.

De plus, l'association propose des cours de fitness, remise en forme, cardio, pilates, pour adultes.

Le spectacle de fin d'année est prévu le dimanche 23 juin 2019 à 15h30 au Théâtre dels Aspres de THUIR.

TENNIS CLUB DE FOURQUES

Pour clôturer la saison 2017/2018, le Tennis Club de Fourques a organisé au mois de septembre un week-end à Lloret del Mar. Au programme, dîner spectacle « Flamenco », visite de Montserrat, de Gérone et du zoo de Barcelone. **Ce fût un moment convivial et chaleureux. Merci aux participants. A renouveler !**

Tennis Club de Fourques

Pour la saison 2018/2019, le club compte 58 adhérents, dont 25 enfants, participant au cours du samedi matin et 7 adultes au cours du jeudi soir donnés par Yvon COULBAUT. Tous les samedis de 9 h 30 à 12 h 00 et les jeudis de 19 h à 20 h 30.

Suite à une forte demande, **nous recherchons un bénévole** pour assurer un second cours adulte un soir par semaine.

Le club organise un vide grenier le dimanche 14 Avril 2019.
Inscriptions dès le 14 Mars.

POINT INFO JEUNES

Le service jeunesse de la communauté des communes des Aspres vous invite à venir vous inscrire aux activités de loisirs prévues durant les prochaines vacances. Le dossier d'inscription et les programmes peuvent être retirés directement au point jeunes de Fourques situé sur l'aire de loisirs :

Tél : 04 68 84 83 25 / Mail : pj.fourques@cc-aspres.fr

Ouvert le mercredi de 14h à 19h et le samedi de 14h à 18h en période scolaire.

Ouvert du lundi au samedi de 14h à 18h30 durant les vacances scolaires.

Contact : Mickael DEJOYE (responsable du point jeune de Fourques) au 06 19 36 60 67.

FOURQUES PATRIMOINE

L'assemblée générale ordinaire annuelle a eu lieu le 24 novembre 2018 au foyer rural de Fourques.

Les responsables de l'association ne renouvellent pas leur mandat et souhaitent de nouveaux dirigeants bénévoles afin d'assurer la pérennité de l'association.

Ils remercient chaleureusement les adhérents qui les ont soutenus pendant ces trois années et demie.

Ces années nous ont permis de découvrir avec grand intérêt notre patrimoine Fourcatin, d'établir de belles relations humaines et d'enrichir notre culture.

A ce jour, aucun candidat… **Faute d'un nouveau bureau, l'association est mise en sommeil.**

Espérons qu'un nouveau bureau saura dynamiser cette association et faire revivre notre histoire car, nous ne pouvons pas nous construire sans nos racines. Partageons-les avec les générations actuelles et futures ainsi qu'avec les nouveaux arrivants.

Souhaitons longue vie à « FOURQUES-PATRIMOINE » !
Les personnes intéressées peuvent téléphoner au **04.68.52.59.70.**

FOURC'ANIM

Le samedi 22 juin : « la fête de le la Saint-Jean » (SANT JOAN)

A partir de 19H30 sur l'aire de loisirs, où vous seront offerts des sandwiches (Saucisse), buvette sur place.

A partir de 21H30 au départ de la place de la Mairie, petits et grands défileront avec lampions et torches afin d'allumer le feu de la Saint Jean.

(Haut blanc souhaité pour les personnes désirant défiler).

Cette soirée sera animée par le Groupe les BLACKBIRD

Le Samedi 13 juillet : « le Bal Populaire de Fourques »

A partir de 19H30 sur l'aire de loisirs, venez danser avec le groupe **ROCK'IN CHAIR.**
ET **DJ** en seconde partie de soirée.

Restauration et Buvette sur place.

Plus d'informations à venir.
N'hésitez pas à suivre la page Facebook : FOURC'ANIM

RECRUDESCENCE DES INCIVILITÉS AU SEIN DU VILLAGE

Devant la recrudescence d'incivilités en matière de stationnement, la Municipalité se verra contrainte d'installer des poteaux devant la Mairie et jusqu'aux limites du Château.

Nous vous rappelons qu'il existe 3 parkings à Fourques :

- **à l'Aire de Loisirs,**
- **Avenue du Vallespir,**
- **en bas de la Rue de la Font del Terrer**

ainsi qu'un parking municipal couvert payant (voir secrétariat de Mairie pour disponibilités).

Les personnes qui se garent devant l'entrée du Château en gênant l'accès à celui-ci, engagent leur responsabilité en cas d'accident à l'intérieur de cet espace, au cas où les services d'urgence (pompiers, Samu…) devraient intervenir et en soient empêchés.

Par ailleurs la circulation à cet endroit devient de plus en plus difficile pour les riverains et les personnes qui traversent Fourques, ainsi que pour l'arrêt devant les commerces.

Nous demandons à tous un sursaut de civisme afin que la circulation redevienne VIVABLE dans notre village.

NOUS SOUHAITONS EGALEMENT SIGNALER ICI LE STATIONNEMENT DANGEREUX DES PERSONNES QUI DEPOSENT ET RECUPERENT LEURS ENFANTS DEVANT L'ENTREE DE L'ECOLE, ALORS QUE LE PARKING DE L'AIRE DE LOISIRS EST A PROXIMITE.

L'emplacement des containers jaunes dans le Château n'est pas un parc à déjections canines…
Des sacs à crottes sont disponibles en Mairie et des corbeilles dans le village, ainsi qu'une canisette au bout de la rue des Marguerites.

QUELQUES IMAGES D'INCIVILITES …

Sans parler des chiens errants…

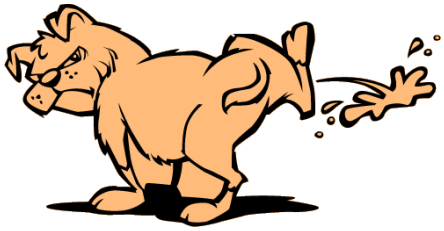

RESTRICTIONS D'EAU

Monsieur le Préfet a décidé de prolonger la durée de l'arrêté préfectoral de mesures de restrictions provisoires de certains usages de l'eau conformément aux termes du Code de l'environnement.

La Commune de FOURQUES n'est plus en état d'alerte. Toutefois, dans le but d'assurer un usage parcimonieux de l'eau, d'anticiper et d'éviter une situation qui pourrait conduire à des restrictions, nous sommes placés en niveau de **vigilance jusqu'au 5 avril 2019**.

Il est donc demandé à chacun **d'être attentif et responsable dans ses consommations individuelles** en adoptant des pratiques raisonnées et économes.

Les dispositions de l'arrêté préfectoral pourront être prorogées, renforcées ou annulées, en fonction des conditions météorologiques et du niveau des nappes souterraines.

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Le **Parlement européen** est l'institution qui **représente les peuples des États membres de l'UE**. Son rôle s'est progressivement renforcé à travers les différents traités, mais aussi avec l'élection au **suffrage universel** direct de ses députés à partir de 1979.

Ses compétences, au départ principalement consultatives, couvrent aujourd'hui trois champs :

- **Compétences législatives** : il participe à l'adoption des actes juridiques aux côtés du **Conseil des ministres**.
- **Compétences budgétaires** : il établit, avec le Conseil, le budget annuel de l'Union.
- **Compétences de contrôle de l'exécutif de l'UE** : le Parlement dispose de moyens de contrôle. Il peut **censurer la Commission** qui doit alors démissionner. Le président de la Commission est élu par le Parlement et le choix des autres membres de la Commission est soumis à son approbation.

Les députés du Parlement européen sont élus par les citoyens des États membres de l'Union européenne.

Les prochaines élections européennes auront lieu le 26 mai 2019.

A Fourques seront ouverts deux bureaux de vote, sis à la cantine de l'école.

Pour voter, vous avez la possibilité de vous inscrire en Mairie jusqu'au 10 mai (soit deux semaines avant le scrutin), munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

INFOS MAIRIE

ETAT CIVIL.

Nous avons accueilli :

- Diego né le 27.10.2018,
- Johan né le 09.11.2018,
- Naomie née le 06.11.2018,
- Eden né le 16.01.2019,
- Thara née le 31.01.2019.

Ils se sont unis : Madame Cristina DIAZ FIGUERAS et Monsieur Miguel DE LA SERNA le 20.10.2018.

Ils nous ont quittés :

- Madame MONTERROSO TORRES le 10.10.2018,
- Monsieur FARRE Guy le 08.11.2018
- Madame PAOLILLO Antoinette le 30.11.2018,
- Monsieur Pierre SOL le 26.12.2018,
- Monsieur MOYE Gérard, le 22.01.2019,
- Madame GIRBAUT Renée le 04.02.2019,
- Monsieur COGEZ Marc le 24.02.2019,
- Monsieur MONTERROSO Grégoire le 28.02.2019.

RECHERCHE CONTRE LE CANCER

Dimanche 14 avril après-midi un spectacle caritatif au profit de la recherche contre le cancer organisé par la municipalité.

En première partie l'artscen, groupe vocal et son spectacle « bonne nouvelle ». Une vingtaine de chanteurs danseurs font partager leur talent et leur bonne humeur.

Ensuite André Bascou chante Jean Ferrat avec une superbe voix, beaucoup de charisme et de chaleur.

La recette des entrées, fixée à 10€, sera versée en totalité à la recherche contre le cancer. De près ou de loin nous sommes tous concernés.

Venez nombreux à cette après-midi de grande qualité.

Merci au Club Rencontres et Loisirs d'avoir accepté d'avancer la date de la rifle mensuelle par solidarité.

BULLETIN

Vous pouvez recevoir ce bulletin en couleurs, ainsi que toutes les informations émanant de la mairie (coupures d'eau, ramassage des encombrants, animations diverses …) en communiquant votre adresse mail à l'adresse suivante mairie.fourques66@orange.fr, ou directement au secrétariat de Mairie.